



Comment obliger ma propriétaire a realiser des travaux ?

Par **melian13**, le **03/12/2007** à **15:14**

Bonjour,

Je suis locataire de mon appartement depuis 6 ans. Dès mon arrivée, j'ai signalé à la propriétaire un bon nombre de problème qu'il fallait résoudre. Elle m'a dit qu'elle s'en occuperait mais rien n'a jamais été fait et l'état de l'appartement c'est dégradé. - problème d'isolation (trou dans le bois des fenêtres) qui fait que la température est insupportable en hiver - problème de plomberie important - électricité non aux normes - l'interphone en panne depuis 6 ans - les volets menacent de tomber dans la rue au risque de blesser un passant - problème d'humidité lié au manque d'isolation - pas de lumière dans le couloir (collectif avec les autres locataires)

Il faut l'appeler tout les jours pendant plusieurs mois pour qu'elle réalise le plus petit travaux de la liste, promettant que pour les autres travaux les ouvriers doivent venir. mais ils ne viennent jamais... Bref, en théorie elle refuse pas de faire les travaux mais ne les fait jamais....

Ces 6 dernières années, j'étais très prise par mes études et j'avais de nombreux déplacements dans plusieurs régions qui faisait que je ne pouvais jamais être assez longtemps chez moi pour entamer une procédure quelconque. Aujourd'hui, j'ai fini mes études et j'ai du temps devant moi; je lui ai fait parvenir par lettre recommandée la liste des travaux à faire il y a 3 semaines et lui demandant une réduction du loyer pour n'avoir jamais effectué les travaux demandés (elle a au cours des 6 ans augmenté 3 fois le loyer).

Depuis, je l'ai appelée une bonne douzaine de fois et elle refuse de baisser le loyer et pour les travaux, il faut être patient, les ouvriers sont prévus, ils viendront un jour.... Je voudrais faire une mise en demeure du loyer mais je ne sais pas comment procéder. J'aimerais aussi savoir si je pouvais bénéficier d'une baisse de loyer ou d'un dédommagement pour m'être battu pendant 6 ans pour obtenir la réalisation de certains travaux indispensables.

J'ai dû réaliser moi-même certains travaux pour parer au plus urgent... Le problème c'est que je viens de finir mes études et que je suis à la recherche de mon premier emploi, n'ayant jamais travaillé avant je n'ai droit qu'au RMI en attendant de trouver un emploi. Je n'ai donc que très

peu de revenu et je ne peux pas me permettre de depenser d'argent pour ce
probleme.rnrnMerci de m'aider et de m'expliquer la demarche a suivre pour resoudre mon
probleme.